

Location d'instrument



Alto



Cuivre



Guitare

Tarif de location : 102 € pour une année scolaire

Une réduction de 50% est appliquée pour les quotients inférieurs à 577 €.

Pour toute location, une attestation d'assurance devra être fournie par la famille.

L'élève s'engage à restituer l'instrument dans l'état où il lui a été remis, à défaut, la remise en état de l'instrument lui sera facturée.

En cas de non restitution de l'instrument, la totalité du montant de l'instrument sera facturée à l'élève.